

Le patronat européen contre la future législation applicable aux cookies

Alors que le Parlement européen devrait se prononcer sous peu, en deuxième lecture, sur la position commune adoptée en décembre par le Conseil à propos de la proposition de directive relative au traitement des données personnelles dans le secteur des communications électroniques, le patronat européen, par la voix de l'UNICE, s'inquiète du sort qui sera réservé aux cookies utilisés par les sites web pour surveiller l'activité et les habitudes de navigation des internautes. L'UNICE craint que l'information préalable du consommateur de la présence de cookies et les possibilités d'opt-out faciles à enclencher, découragent les consommateurs et constituent un frein au développement de l'internet. Elle appelle les institutions européennes à s'abstenir de créer des barrières inutiles à l'internet et à chercher à améliorer la position commune du Conseil dans le sens d'une solution viable.